



**SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE  
ET COMMISSARIAT AUX COMPTES**

## **FEDERATION DES SERVICES PUBLICS**

Organisation Syndicale

Siège social : 263 rue de Paris – Case n° 547  
93516 MONTREUIL CEDEX

---

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**- EXERCICE CLOS LE 31/12/2024 -**

---

**Cabinet Ouzoulias**

---

**Amiens**

📍 53/55 avenue d'Italie - CS 60453 - 80094 Amiens Cedex 3 ☎ 03 22 53 27 47 📡 03 22 53 27 49

♦  
**Paris (siège social)**

📍 11 rue des immeubles industriels - CS 41132 - 75543 Paris Cedex 11 ☎ 01 43 73 90 79 📡 01 43 73 92 52

S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris B 334 722 832 - Inscrite aux tableaux de l'Ordre - Organisme formateur agréé  
Assuré conformément à l'art. 17 al. 1<sup>er</sup> ord. 19.09.1945 - Commissaire aux comptes inscrit auprès de la cour d'Appel de Paris

FEDERATION DES SERVICES PUBLICS  
Siège social : 263 rue de Paris, Case n° 547  
93516 MONTREUIL CEDEX

---

---

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

- EXERCICE CLOS LE 31/12/2024 -

Mesdames, Messieurs les Membres de la Commission Exécutive Fédérale,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Commission Exécutive Fédérale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération CGT des Services Publics relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération CGT des Service Publics à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

En application de la loi, nous vous signalons qu'aucun document adressé au membre du Comité Exécutif Fédéral sur la situation financière et les comptes annuels ne nous a été transmis.

### **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Fédération CGT des Services Publics à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau Fédéral.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

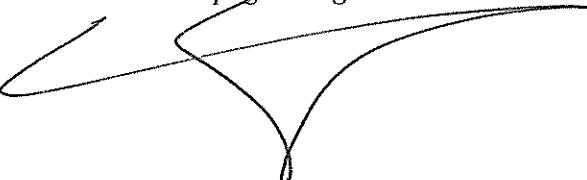
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, 12 septembre 2025

COEXCO (SAS)  
Représentée par Vincent OUZOULIAS  
*Commissaire aux Comptes*  
*Membre de la Compagnie Régionale de Paris*  


# Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Etat exprimé en euros				
	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
ACTIF CIRCULANT	Terrains	18 500		18 500	
	Constructions	166 500	51	166 449	
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	617 313	557 219	60 094	57 639
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>				
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	885		885	885
COMPTES DE REGULARISATION	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	15		15	15
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>803 213</b>	<b>557 270</b>	<b>245 944</b>	<b>58 539</b>
	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
ACTIF CIRCULANT	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	774 416		774 416	1 348 795
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	21 285		21 285	31 759
	<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
	<b>DISPONIBILITES</b>				
	Charges constatées d'avance	454 611	9 327	445 284	435 300
		2 750 850		2 750 850	2 012 242
COMPTES DE REGULARISATION	<b>TOTAL (II)</b>	<b>19 860</b>		<b>19 860</b>	<b>17 994</b>
	<b>TOTAL ACTIF (I à V)</b>	<b>4 021 021</b>	<b>9 327</b>	<b>4 011 694</b>	<b>3 846 090</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
	Primes de remboursement des obligations ( IV )				
	Ecart de conversion actif ( V )				
	<b>TOTAL ACTIF (I à V)</b>	<b>4 824 235</b>	<b>566 597</b>	<b>4 257 638</b>	<b>3 904 629</b>
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an				
	(3) dont à plus d'un an				

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

			31/12/2024	31/12/2023
	<b>FONDS PROPRES</b>			
	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>			
	Fonds propres statutaires	2 881 750		2 591 240
	Fonds propres complémentaires			
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>			
	Fonds propres statutaires			
	Fonds propres complémentaires			
	Ecarts de réévaluation			
	Réserves			
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves pour projet de l'entité			
	Autres			
	Report à nouveau			
	<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	819 833		290 510
			<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>3 701 584</b>
	Fonds propres consomptibles			
	Subventions d'investissement	3 373		3 883
	Provisions réglementées			
			<b>Total des autres fonds propres</b>	<b>3 373</b>
				<b>3 883</b>
			<b>Total des fonds propres</b>	<b>3 704 957</b>
				<b>2 885 633</b>
	<b>Fonds reportés et dédiés</b>			
	Fonds reportés liés aux legs ou donations			
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes			
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public			
			<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>	
	<b>Provisions</b>			
	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges	91 208		78 503
			<b>Total des provisions</b>	<b>91 208</b>
				<b>78 503</b>
	<b>DETTES (1)</b>			
	<b>DETTES FINANCIERES</b>			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
	Emprunts et dettes financières divers			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	156 787		391 859
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales	98 009		93 021
	<b>DETTES DIVERSES</b>			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes	206 677		455 613
	Produits constatés d'avance			
			<b>Total des dettes</b>	<b>461 473</b>
				<b>940 493</b>
	Ecarts de conversion passif			
			<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4 257 638</b>
				<b>3 904 629</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	819 833,45		
	(1) Dont à moins d'un an	461 473		
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
				290 510,41
				940 493

# Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023
			12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		2 203 084	2 241 618
	Vente de biens et services			
	Ventes de biens		3 148	416
	dont ventes de dons en nature			
	Ventes de prestations de service		472 440	1 552 861
	dont parrainages			
	Produits de tiers financeurs			
	Concours publics et subventions d'exploitation		279 323	333 653
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible			
	Ressources liées à la générosité du public			
	Dons manuels		31 007	4 356
	Mécénats			
	Legs, donations et assurances-vie			
	Contributions financières		300 229	335 549
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		208 374	182 337
	Utilisations des fonds dédiés			
	Autres produits			7 654
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>3 497 605</b>		<b>4 658 444</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements		1 067	1 664
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		1 968 953	2 807 544
	Aides financières		302 428	1 079 104
	Impôts, taxes et versements assimilés		49 067	45 639
	Salaires et traitements		237 094	254 317
	Charges sociales		98 978	96 846
	Dotation aux amortissements et dépréciations		16 967	33 789
	Dotation aux provisions		12 705	17 787
	Reports en fonds dédiés			
	Autres charges		5 815	
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>2 693 073</b>		<b>4 336 690</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>804 532</b>		<b>321 754</b>

# Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>804 532</b>	<b>321 754</b>
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		8 137 5 041	7 159 10 414
	<b>Total des produits financiers</b>		<b>13 177</b>	<b>17 573</b>
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	<b>Total des charges financières</b>			
	<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>13 177</b>	<b>17 573</b>
	<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>817 709</b>	<b>339 327</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		3 636 510	54 510
	<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>4 146</b>	<b>564</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		1 095	48 963
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>1 095</b>	<b>48 963</b>
	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>3 051</b>	<b>(48 399)</b>
	Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		927	418
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>3 514 928</b>	<b>4 676 581</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>2 695 094</b>	<b>4 386 071</b>
	<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>819 833</b>	<b>290 510</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
	Dons en nature Prestations en nature Bénévolat			
	<b>TOTAL</b>			
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
	Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole			
	<b>TOTAL</b>			

**Etats financiers au 31/12/2024**

**ANNEXE**

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Présentation de l'entité

La Fédération CGT des Services Publics rassemble les personnels des :

- Services publics territoriaux, communes, départements, régions et leurs établissements,
- Services départementaux d'incendie et de secours - SDIS (Sapeurs pompiers),
- Secteurs privés de l'eau, du logement et de la thanatologie (Pompes funèbres),

Elle regroupe 55 397 adhérents (en décembre 2024), organisés en syndicats dans leurs collectivités ou entreprises, pour défendre leurs intérêts d'agents et salariés du service public, en convergence avec les autres salariés, les usagers et les populations.

La fédération s'est munie de :

- Deux Unions fédérales qui joue un rôle particulier, l'UFICT (regroupe dans ses organisations spécifiques les syndiqués ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise.) et l'UFR (regroupe les sections de retraités de chaque syndicat.).
- Des pôles, des secteurs, des collectifs fédéraux catégoriels ou sectoriels et des délégations.
- Des outils départementaux et régionaux qui coordonnent l'activité des syndicats (CFR, CSD).
- D'un Fond National Fédéral (FNF)
- De la CFC

## Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence, de régularité et de sincérité au niveau des conventions générales et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels précisées par la référence :

- au règlement ANC n°2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général et ses règlements modificatifs
- ANC n°2018-06 relatif au plan comptable des associations.
- CRC n°2009-10 afférents aux règles comptables des organisations syndicales.

Le bilan de l'exercice présente un total de 4 257 638 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 3 514 928 euros et un total **charges** de 2 695 094 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 819 833 euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.  
Il a une durée de **12** mois.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

## Amortissements

Les amortissements pour dépréciations sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Immobilisations financières

Les parts sociales que détient la Fédération dans la SCER sont valorisées à leur valeur nominale.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## VMP

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées d'après la méthode FIFO.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Cotisations

Le fait générateur de la comptabilisation des cotisations est l'encaissement effectif des dites cotisations via le logiciel de répartition Cogétise du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

## Provision Indemnité Départ Retraite/fin de carrière des salariés

La Fédération CGT des Services Publics a signé un contrat d'adhésion à un régime de prévoyance afin de couvrir le versement d'indemnités de fin de carrière à ses salariés. Il s'agit d'un régime à cotisations définies.

La fédération a versé des cotisations à hauteur de 2 722€ en 2024.

Le taux d'indemnité est calculé selon les dispositions prévues au contrat d'adhésion collectif AG2R.

La Fédération a décidée de chiffrer les engagements de retraite, dont le montant valorisé à la date de clôture des comptes annuels s'élève à 91 208 €.

## Hypothèse d'évaluation de l'indemnité de départ retraite AG2R Prévoyance

- Salarié ayant plus de 10 ans d'ancienneté : 1 mois de salaire
- Salarié ayant plus de 15 ans d'ancienneté : 2 mois de salaire
- Salarié ayant plus de 20 ans d'ancienneté : 3 mois de salaire
- Salarié ayant plus de 25 ans d'ancienneté : 4 mois de salaire
- Salarié ayant plus de 30 ans d'ancienneté : 6 mois de salaire

**TOTAL PROVISION INDEMNITE DEPART RETRAITE 2024 : 39 267 €**

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Hypothèse d'évaluation de la bonification de départ en retraire

- Salarié de 1 à 5 ans de présence : 0.5 mois de salaire
- Salarié de 6 à 10 ans de présence : 1 mois de salaire
- Salarié de 11 à 15 ans de présence : 2 mois de salaire
- Salarié de 16 à 20 ans de présence : 2.5 mois de salaire
- Salarié de 21 à 25 ans de présence : 3 mois de salaire
- Salarié de 26 à 30 ans de présence et plus : 4 mois de salaire

**TOTAL PROVISION PRIME DE DEPART EN RETRAITE 2024 : 51 941 €**

## Compléments d'informations

Des bureaux et un salarié à mi-temps de la Fédération des Services Publics sont mis à disposition auprès de l'UFICT CGT des services publics.

La Fédération ne compte pas de contribution volontaire sur cet exercice. Par ailleurs, le nombre de personnes mises à disposition est d'environ 31 équivalents temps plein au titre des droits syndicaux nationaux (CSFPT-CCFP).

## Tableau des ressources

Etat exprimé en euros

### TABLEAU DES RESSOURCES

**2024**

Cotisations	2 203 084 €
Prestations de services	472 440 €
Ventes de biens	3 148 €
Subventions	279 323 €
Contributions financières	300 229 €
Dons	31 007 €
Produits financiers	8 137 €
<hr/>	
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>3 297 368 €</b>

# Immobilisations

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024	
		Augmentations		Diminutions			
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions		
<b>INCORPORELLES</b>							
Frais d'établissement et de développement							
Autres							
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>							
<b>CORPORELLES</b>							
Terrains			18 500			18 500	
Constructions sur sol propre			185 000			166 500	
sur sol d'autrui							
instal. agenet aménagement							
Instal technique, matériel outillage industriels							
Instal., agencement, aménagement divers	488 846		6 871			495 717	
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique et mobilier	109 096		12 501			121 596	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations grévées de droits							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>597 942</b>		<b>222 871</b>		<b>18 500</b>	<b>803 213</b>	
<b>FINANCIERES</b>							
Participations évaluées en équivalence							
Autres participations	885					885	
Autres titres immobilisés	15					15	
Prêts et autres immobilisations financières							
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>900</b>					<b>900</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>598 842</b>		<b>222 871</b>		<b>18 500</b>	<b>803 213</b>	

# Amortissements

	Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>					
	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>					
	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	446 340	6 657	389	452 609
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	93 963	12 044	1 397	104 610
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>540 303</b>	<b>18 804</b>	<b>1 837</b>	<b>557 270</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>540 303</b>	<b>18 804</b>	<b>1 837</b>	<b>557 270</b>

# Provisions

		Etat exprimé en euros	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>						
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres		78 503	12 705		91 208
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>78 503</b>	<b>12 705</b>			<b>91 208</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECATION</b>	Sur immobilisations { incorporelles corporéelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières  Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres		14 368		5 041	9 327
<b>PROVISIONS POUR DEPRECATION</b>		<b>14 368</b>		<b>5 041</b>		<b>9 327</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>92 871</b>	<b>12 705</b>	<b>5 041</b>		<b>100 535</b>
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			12 705		5 041	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

# Créances et Dettes

	Etat exprimé en euros	31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	774 416	774 416	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	21 285	21 285	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	19 860	19 860	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>815 561</b>	<b>815 561</b>	
DETTE	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTE	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	156 787	156 787		
	Personnel et comptes rattachés	51 546	51 546		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 774	42 774		
	Impôts sur les bénéfices	927	927		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 762	2 762		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	206 677	206 677		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>461 473</b>	<b>461 473</b>		
DETTE	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

# Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2024
Fonds propres sans droit de reprise	2 591 240		290 510		2 881 750
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau		290 510	(290 510)		
Excédent ou déficit de l'exercice	290 510	(290 510)	819 833		819 833
<b>Situation nette</b>		<b>2 881 750</b>	<b>819 833</b>		<b>3 701 584</b>
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	3 883			510	3 373
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>2 885 633</b>		<b>819 833</b>	<b>510</b>	<b>3 704 957</b>

## Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 813	86 808	(12 996)	-14,97
Dettes fiscales et sociales	74 154	68 597	5 557	8,10
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	204 646	455 327	(250 681)	-55,06
<b>TOTAL</b>	<b>352 613</b>	<b>610 733</b>	<b>(258 120)</b>	<b>-42,26</b>

## Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	538 293	704 255	(165 962)	-23,57
Autres créances		23 080	(23 080)	-100,00
<b>TOTAL</b>	<b>538 293</b>	<b>727 335</b>	<b>(189 042)</b>	<b>-25,99</b>

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		19 860	19 860
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			19 860

# Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2024
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

NEANT

# Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros	2024				2023			
	31/12/2024	31/12/2023	%	%	31/12/2024	31/12/2023	%	%
<b>Audit</b> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur COEXCO	8 040	8 040	95,04	95,04				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur COEXCO	420	420	4,96	4,96				
Filiales intégrées globalement								
<b>Sous-total</b>	<b>8 460</b>	<b>8 460</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>				
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
<b>Sous-total</b>								
<b>TOTAL</b>	<b>8 460</b>	<b>8 460</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>				

# Effectif moyen

31/12/2024

Interne

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE		
Cadres & professions intellectuelles supérieures		1
Professions intermédiaires		
Employés		4
Ouvriers		
<b>TOTAL</b>		<b>5</b>